

BON VENT MR BOURGEOIS !!!!

Depuis des années nous entendons dire par la Direction de la CELR qu'elle est obligée d'aller chercher des compétences à l'extérieur quand elle en est dépourvue en interne !!! Dans ce cas, Mr Bourgeois n'est vraiment pas le bon exemple !

Arrivé dans les bagages de Mme, il avait pour mission de développer le marché spécialisé de la gestion privée avec la mise en place de la banque du dirigeant, la double relation ...

Résultats : ECHEC sur ECHEC !!!

⇒ Il a réussi à transformer un métier spécialisé en métier généraliste en imposant la gestion de la double relation. Avec pour effet l'augmentation de l'activité des CAGP, des délais d'intervention rallongés pour les nouveaux clients à potentiel, une tension dans les agences où une nouvelle concurrence est apparue entre salariés (merci la part variable !!!).

⇒ Aucun moyen supplémentaire pour cette filiale pourtant mise en avant par notre direction : dès qu'un montage complexe de crédit ou d'épargne se présente, il est difficile de répondre favorablement au client, sans parler de son véhicule haut de gamme que nous ne sommes pas capables d'assurer...

⇒ Banque privée : la direction n'est même pas capable de donner le PNB supplémentaire généré par cette création, les salariés affectés ont explosé en vol...

⇒ Part variable des GCP : les résultats réalisés sur d'autres portefeuilles ne sont pas comptés dans leurs résultats. Bravo !!!

⇒ Création des Directeurs de Clientèle GP ou comment alléger la charge de travail de Mr BOURGEOIS par Mr BOURGEOIS !!!!

On fera fi des détails mais, depuis l'arrivée de notre nouveau Directeur, la filiale GP a connu une augmentation des arrêts maladies et des démissions. C'est bien également la première fois qu'un salarié de la filière GP est convoqué à un entretien préalable au licenciement alors qu'il est en arrêt maladie, ou qu'un autre se voit affecté à plus de 50 kms de chez lui, sans qu'on lui demande son approbation, et en bafouant l'accord en vigueur dans notre entreprise dans le seul but de ne plus lui payer les frais de déplacement. Attention, car dès lors cela peut toucher tout le monde....



A la vue de ces si bons résultats, Mr BOURGEOIS nous quitte en mars prochain ??? En pleine réorganisation de la filiale GP ????

Mr BOURGEOIS, vous comprendrez que vous ne manquerez pas aux salariés de la CELR ! Passage bref certes, mais que de dégâts !!! Bon vent (et qu'il souffle fort) !!!!